



## **ADOPTION DU BUDGET 2016**

Okoises, okoïs,

Le lundi 14 décembre dernier, à l'occasion d'une séance extraordinaire, nous avons présenté les prévisions budgétaires 2016, dans la poursuite de la dernière année, une année sous le signe de l'ajustement et de l'accomplissement.

Le budget 2016 est ponctué de nombreux défis auxquels nous sommes confrontés dans l'immédiat, mais aussi pour les prochaines années. Comme vous le constaterez, 2016 sera une année de repositionnement et de planification pour les années à venir, voir même une plateforme de décollage de projets d'envergure qui s'échelonneront sur plusieurs années.

C'est en effet un défi collectif auquel nous faisons face. Oui, notre taux d'endettement est actuellement très bas ce qui reflète avant tout la nécessité d'investir; investir dans nos infrastructures vieillissantes, assumer nos obligations légales et continuer d'assurer une qualité de vie à Oka. Bref, c'est en notre avenir collectif et son développement que nous devons investir et ce, avec le souci d'amoindrir l'impact pour les contribuables.

Notre objectif est d'assurer une gestion rigoureuse et d'assurer le développement harmonieux de notre Municipalité, tout en gardant une approche à échelle humaine au sein de laquelle les citoyens sont au centre de nos préoccupations.

### ***Taxe foncière et tarifications***

Concernant la taxe générale de base, celle-ci affiche un ajustement de 0,01 \$ pour une valeur de 0,70 \$ par 100 \$ d'évaluation, tandis que la taxation commerciale et industrielle (INR) est maintenue au taux de 1,25 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Pour ce qui est de l'ensemble des tarifications, le Conseil a choisi de les maintenir aux mêmes taux cette année. De plus, plusieurs se réjouiront quant à deux ajustements de taxes spéciales à la baisse. Premièrement, la taxe dans le secteur de l'Immobilier diminue de 9 %, soit de 531,81 \$ à 485,70 \$ et deuxièmement, la taxe sur les parcs passe de 50,50 \$ à 46,29 \$. Ces baisses sont principalement dues aux renouvellements des emprunts offrant un taux d'intérêt plus avantageux.

Ainsi, à titre indicatif, l'impact pour une maison d'une valeur moyenne de 250 000 \$ sera de plus ou moins 20 \$ alors qu'il représentera une baisse pour certains secteurs.

### ***Projets majeurs et programme triennal d'immobilisations***

Dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, les actions à prioriser pour les prochaines années s'inscrivent dans une vision de repositionnement, d'investissement et de consolidation.

Le projet de relocalisation de la bibliothèque prendra quant à lui son envol en 2016. Avec en main le rapport des différents scénarios de relocalisation étudiés, nous serons en mesure d'entamer l'analyse de celui-ci afin de poser les premiers pas dans la concrétisation de ce projet, avec le souci d'optimiser ce haut lieu de culture.

La prochaine étape dans le dossier de l'eau potable sera également posée en 2016, suite à l'analyse du rapport réalisé quant aux trois scénarios envisagés. De plus, au courant de l'année 2016, nous procéderons à l'acquisition d'un système de communication pour le service d'incendie, à l'acquisition et au remplacement de certains équipements pour la voirie, au pavage, à l'entretien du réseau routier ainsi qu'à la disposition des boues des étangs aérés.

Nous procéderons aussi à la construction du nouveau surpresseur en eau potable l'Annonciation, à la réfection du surpresseur en eau potable dans le secteur de l'Abbaye ainsi qu'à la réfection de la descente de bateaux. Il est important de mentionner que ces projets seront subventionnés, selon les soumissions reçues, à près de 100 % par la TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) au cours des prochaines années.

Je rappelle que ces projets débiteront l'année prochaine et s'échelonneront sur plus d'un an. C'est aussi avec fierté que nous intégrerons en 2017 la collecte à 3 voies afin d'introduire la collecte des matières organiques, un geste majeur en termes de développement durable et de réduction des déchets.

Il est à noter que dans l'exercice actuel 2015 et dans un souci de prévention et de planification, le Conseil a fait le choix de réserver un montant de 400 000 \$ du surplus accumulé et ce, à des fins de provision pour créances douteuses pour la Corporation de l'Abbaye d'Oka et le Club de golf Oka.

En conclusion, le budget 2016 présentait sa part de défis. Il reflète la rigueur d'une planification responsable et le souci d'un compte de taxe abordable, mais aussi la réalité d'un effort fiscal auquel nous devons faire face maintenant et au cours des prochaines années.

D'importants projets seront ainsi entamés en 2016 et poursuivis au cours des années à venir avec des investissements majeurs à prévoir dans différents secteurs d'activité. Ceux-ci se déploieront tous dans une vision de planification consciencieuse, qui seront profitable à court terme et pour les générations futures. Sachez par ailleurs que nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions, que ce soit pour le présent budget ou d'autres préoccupations.

Nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes, au nom de mes collègues et de toute l'équipe municipale. Nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le maire de la Municipalité d'Oka,



Pascal Quevillon



# BUDGET 2016

PRÉSENTÉ LE 14 DÉCEMBRE 2015

## Programme triennal d'immobilisations 2016 à 2018

- \* Relocalisation de la bibliothèque (2016-2017);
- \* Système de communication pour le service d'incendie (2016);
- \* Acquisition et remplacement de certains équipements pour la voirie (2016-2017);
- \* Disposition des boues des étangs aérés (2016-2017);
- \* Réfection de la descente de bateaux (2016);
- \* Continuité du dossier de l'eau potable (2016-2017);
- \* Nouveau surpresseur d'eau potable rue de l'Annonciation (2016-2017);
- \* Collecte à 3 voies (matières résiduelles, recyclables et organiques) (2017);
- \* Réfection des bâtiments municipaux (2016-2019);
- \* Pavage et entretien du réseau routier (2016);
- \* Réfection du surpresseur d'eau potable secteur de l'Abbaye (2017-2018);
- \* Projet d'une halte routière à l'intersection du rang Sainte-Sophie et du chemin d'Oka (2018);

Tarification	2016	2015	
Taxe foncière de base	0.70 /100 \$	0,69 /100 \$	d'évaluation
Taxe foncière commerciale et industrielle	1.25 /100 \$	1,25 /100 \$	d'évaluation
Taxe infrastructure secteur Immobilière	485.70 \$	531.81 \$	par immeuble
Taxe infrastructure Parcs 2008-78	46.29 \$	50.50 \$	logement
Aqueduc ( <i>taxe lot vacant secteur paroisse</i> )	75 \$	75 \$	logement
Taux de taxe d'aqueduc ( <i>secteur paroisse</i> )	225 \$	225 \$	logement
Aqueduc - compteur ( <i>secteur paroisse</i> )	1.35 \$/m <sup>3</sup>	1,35 \$/m <sup>3</sup>	(0,297 m <sup>3</sup> )
Taux de la taxe d'aqueduc ( <i>secteur village</i> )	250 \$	250 \$	logement
Taux de la taxe d'eau piscine hors terre	50 \$	50 \$	50 \$
Taux de la taxe d'eau piscine creusée	90 \$	90 \$	90 \$
Taux de la taxe d'égout	194 \$	194 \$	logement
Ordures	145 \$	145 \$	logement

Les Revenus	2016	2015
Taxe sur la valeur foncière	3 588 733 \$	3 497 488 \$
Autres taxes ( <i>égouts, aqueduc, service de la dette</i> )	1 071 542 \$	1 060 795 \$
Paiement tenant lieu de taxes	768 291 \$	769 512 \$
Autres services rendus ( <i>administration, loyers</i> )	328 635 \$	357 130 \$
Autres revenus ( <i>droits sur les mutations, licences, permis.</i> )	280 600 \$	310 500 \$
Transferts ( <i>entente de partage</i> )	186 971 \$	279 570 \$
<b>Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>6 224 772 \$</b>	<b>6 274 995 \$</b>
Affectations ( <i>Loi 288 et surplus accumulé</i> )	72 000 \$	70 000 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>6 296 772 \$</b>	<b>6 344 995 \$</b>

Les Dépenses	2016	2015
Administration générale	1 384 672 \$	1 347 791 \$
Sécurité publique	938 496 \$	972 696 \$
Transport	1 509 984 \$	1 445 105 \$
Hygiène du milieu	1 160 946 \$	1 122 236 \$
Aménagement, urbanisme et développement	330 838 \$	355 438 \$
Loisirs et culture	540 455 \$	493 133 \$
Frais de financement	75 422 \$	114 226 \$
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 940 813 \$</b>	<b>5 850 625 \$</b>
Remboursement en capital	202 743 \$	238 370 \$
Activités d'investissement	353 194 \$	543 597 \$
Affectations ( <i>Loi 288, Fonds de roulement, surplus acc. etc.</i> )	(199 978) \$	(287 597) \$
<b>Total des dépenses et des activités d'investissement</b>	<b>6 296 772 \$</b>	<b>6 344 995 \$</b>